



Commission des Seniors de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Procès-verbal de la réunion du CA du 28 mai 2019

Approuvé

Présents :

<i>Andrée Förster</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Arlette Crapez Nisot</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Cécile Lemaire</i>	<i>Senoah</i>
<i>Evelyne Herreman</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Henri Lurkin</i>	<i>C2S</i>
<i>Raymond Hoens</i>	<i>FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Prépensionnés</i>

Excusés :

<i>Anne Jaumotte</i>	<i>AFUTAB</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Enéo</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Gaëlle Gallet</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Senoah</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jeannine Martin</i>	<i>C2S</i>
<i>Maité Frérotte</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Michel Habran</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Andrienne</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Enéo</i>
	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

Absents :

Invitée :

Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative

Un tour de table est effectué afin de présenter les membres du CA aux nouvelles représentantes de la Fédération Indépendante des Seniors (F.I.S.), Madame Andrée FÖRSTER (effective) et Madame Evelyne HERREMAN (suppléante).

1. Approbation du PV du 26 mars 2019

Le PV du 26 mars 2019 est approuvé après corrections :

Page 4 : « matières communautaires » et non fédérales.

2. Courriers et Contacts :

Courriers / mails :

La secrétaire s'inquiète de ne pas avoir reçu de facture pour la location des salles à Créagora dans le cadre du Colloque « Lieux de Vie des Seniors » des Assises du 4 avril 2019. Un mail doit être envoyé à François Verhuslt afin de s'assurer que la facture ne lui est pas parvenue en son nom propre.

Henri Lurkin profite de ce point afin de rappeler que le logo de la CAS et de la Fédération Wallonie-Bruxelles doivent figurer sur tous les courriers / mails envoyés au nom de la Coordination.

Contacts :

/

3. Assises des Seniors :

a. Colloque « Citoyenneté » - 14 mai 2019

Le colloque s'est tenu le 14 mai 2019 au Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles, de 13h à 17h.

Il y avait 103 inscrits, mais suite à l'incendie à la gare de Bruxelles Nord, les retards et annulation des trains n'ont pas permis à tous d'être finalement présents. Nous avons tout de même compté 74 participants.

Arlette Crapez-Nisot, organisatrice du Colloque, déplore les réactions des participants quant à l'absence de sandwiches alors que ceux-ci n'étaient mentionnés nulle part sur l'invitation, ainsi que les problèmes de projection et la fermeture de la cafétéria pour cause de travaux de rafraîchissement bien que sa mise à disposition pour la pause-café avait été prévue par les responsables du Parlement.





Pour les prochains colloques de la CAS, nous devons prévoir une personne entièrement dédiée à la gestion des projections.

Les médias avaient été sollicités pour le colloque comme, entre autres, Thomas Debergeyk (RTL), Madame Clara Veszely (DH), TV Bastogne et d'autres. Aucun ne s'est présenté.

Madame Alda Gréoli devait intervenir pour introduire le colloque, mais elle ne s'est malheureusement pas présentée. Elle a présenté ses excuses à Arlette et lui a transmis le texte qu'elle comptait lire lors de notre colloque. Celui-ci sera repris dans la brochure Assises - Colloques 2019

Une évaluation a été remise à tous les participants dans la farde qui leur a été distribuée à leur arrivée, reprenant les textes des différents intervenants et/ou leur fascicule de présentation. 41 participants ont remis leur évaluation à la fin de la journée. Les retours sont positifs, à l'exception des remarques sur l'absence de sandwiches. Cette évaluation demandait, entre autres, des propositions de pistes de travail pour de prochains colloques. Le logement est l'un des thèmes proposés.

Les membres du CA présents au colloque font part de leur ressenti :

-  Intervention de Monsieur ADAM très intéressante,
-  Intervention de Monsieur DEGAND (Sequoia) : il s'adresse à un public qui est déjà pensionné, mais Arlette signale qu'il s'agit d'avoir une vision différente de la pension.
-  Madame CASMAN et Madame CARBONNELLE avec lesquelles nous avons déjà collaboré pour les études CCCA ont marqué leur intérêt pour organiser une nouvelle étude afin de mettre à jour ces deux études qui datent de 2011 et 2013. Cela pourrait faire l'objet d'un projet pour le nouveau plan d'action 2020-2023. *(le questionnaire utilisé pour l'étude CCCA de 2011 et 2013 est joint au présent rapport à titre informatif)*
-  Le temps de parole accordé à chacun était suffisant et la gestion de celui-ci parfaite.

Henri Lurkin et les membres du CA tiennent à remercier et à féliciter Arlette Crapez-Nisot pour l'organisation et la tenue de ce colloque de clôture !

b. Brochure 2019




Anne Marie propose que soit discuté le point sur la brochure 2019 compte tenu de la fin du contrat de Daphné le 11 juin 2019.






Tous les documents nécessaires à la rédaction de la brochure 2019 sont prêts, à l'exception du colloque « Lieux de Vie » pour lequel des textes doivent encore être rédigés suite aux discussions des tables rondes.

4. Rapport d'activités 2018 :

Le rapport d'activités 2018 a été envoyé à tous les membres du CA en date du 22 mai 2019.

Les corrections suivantes sont à apporter :

-  Page 4 : Membres : FGTB - Commission interrégionale wallonne des pensionnés et prépensionnés.
-  Page 5 : CCCA = Conseil Consultatif Communal des Aînés.
-  Page 6 : §5 : « L'aspect coopératif entre les différents organismes de toute obédience donne de la valeur à nos travaux ».
§12 : Renvoyer à la page suivante.

-  Page 8 : Préciser que la CAS ne donne pas suite aux demandes commerciales.
-  Pages 11-21 : il est signalé que dans ces pages, le rapport met en avant le travail des autres (Panel, IWEPS,...) plus que celui de la CAS et que, par conséquent, des éléments pourraient être supprimées (ex : composition du panel, réponse de la Sonecom,...). Cependant, le rapport devant être lu par des personnes qui ne sont pas forcément informées, notamment quant au Panel, à la Silver Economie ou aux études de l'IWEPS, la Coordination se doit de contextualiser et de donner toutes les informations nécessaires au lecteur pour qu'il comprenne les démarches et actions de la CAS. Il est donc décidé de garder les pages en l'état mais de mettre en évidence - couleurs, encadré, police,...- les réactions de la CAS (ex p15 dans le rapport du parlement, p19 et p21 : les observations de la CAS).
-  Page 16 : Supprimer le §7.
-  Page 20 : Préciser la Province de Namur dans le titre.
-  Page 43 : Faire part du suivi des études IWEPS sur la silver économie suite aux études : observation de l'inadéquation entre l'offre et la demande et donc faire le lien avec l'importance des CCCA et a fortiori signaler que constitutionnellement, rien ne s'oppose à ce qu'ils deviennent obligatoires par décret ou ordonnance dans toutes les communes de Wallonie et de Bruxelles.




5. Plan d'action 2020-2023

Lors de l'envoi de l'ordre du jour de la présente réunion, il a été demandé à chacun de venir avec 3 propositions de projet que leur association souhaiterait voir mettre en place par la CAS.

Par l'intermédiaire de la secrétaire administrative, Sylvain Etchegaray signale que la CAS peut présenter son plan d'action, soit année par année, soit un plan d'action global. Cette dernière option est la plus sûre, permettant de mieux gérer les projets tout en tenant compte également de l'actualité.

Il signale par ailleurs, que les différents projets peuvent rentrer dans un projet plus vaste comme « la citoyenneté des seniors » ou « le bien-être des seniors en Fédération Wallonie-Bruxelles ». Il attire notre attention sur le fait que les projets doivent répondre aux missions de notre décret.

Les propositions suivantes sont faites :

-  Carte « S » : la mise en place d'une « carte Seniors » offrant des avantages à ceux-ci, comme la « carte étudiant » aux étudiants ;
-  Document d'information sur la répartition des matières relatives aux seniors (au niveau fédéral, régional, provincial et communal) à destination de nos membres ou de toute autre association afin de faciliter leurs travaux ou simplement à titre informatif ;
-  Note d'information autour des déclarations de politique générale, dans un premier temps eu niveau régional/communautaire, ensuite également au niveau fédéral. Dans le but de rencontrer les responsables des gouvernements concernés ;

- Formations décentralisées : organiser des formations ou des journées de présentation d'outils, afin d'aider les associations ou les CCCA à s'informer sur les matières Seniors au niveau régional ou communautaire. Par exemple suite à la publication de nouveaux décrets ;
- Organiser des colloques : (proposition d'un colloque chaque printemps)
 - la psychologie des Seniors, notamment en collaboration avec Monsieur ADAM,
 - l'évolution des revenus des Seniors (montants, piliers, ...),
 - l'accès aux soins des Seniors (qui ? comment ? aides ?),
 - les lieux de vie des seniors,
 - l'accès au logement des seniors ;
- Lancer une nouvelle étude CCCA en Wallonie et à Bruxelles afin de mettre à jour les résultats des études de 2011 et 2013 avec Madame CASMAN et Madame CARBONNELLE ;
- Mettre à jour la liste des CCCA existants : la dernière mise à jour datant de 2017 ;
- Travailler sur la représentativité de la CAS (presse, communication interne, fascicule officiel de présentation,...).

Ces propositions doivent être étoffées avec, pour chacune, des actions et des sous-actions afin d'être présentées sous forme de plan d'action détaillé pour les 3 années à venir.

Un document reprenant ceux-ci sera envoyé le lendemain de la présente réunion par la secrétaire administrative à tous les membres du CA afin que le travail soit effectué par chacune des associations qu'ils représentent.

Les propositions complétées doivent être renvoyées à la secrétaire administrative pour le mardi 11 juin au plus tard.

La version finale du plan d'action sera donc adressée aux membres de la CAS avec l'ordre du jour de la prochaine réunion (le 25 juin 2019). Il sera envoyé le 18 juin 2019.

Le CA décide de transformer la réunion du Bureau initialement prévue le 25 juin en CA suivi d'une AG pour approbation du rapport d'activités et du plan d'action.

6. Divers :

- *Fin de contrat de Daphné Roberti :*

Le contrat de la Chargée de Projet arrive à terme le 11 juin 2019. Les membres du CA proposent d'organiser quelque chose à cette occasion.

Il est proposé un budget de 100€. Henri se charge d'aller chercher une carte-cadeau à la FNAC. Il sera proposé à Daphné de trouver un lieu de rencontre en date du jeudi 6 juin afin de se réunir et lui offrir.

- Good Move - Molenbeek :

Andrée Föester, représentante effective de la F.I.S., également membre du CCCA de Molenbeek, signale qu'un projet « Good Move » sur la mobilité a été lancé à Bruxelles. Ce projet dont les prémises remontent à 2016 va réellement être lancé en 2019. En 2018, il y aurait eu une enquête publique, mais peu de personnes semblent en avoir été informées. Ce manque de publicité quant à un tel projet sème un doute sur l'enquête publique réalisée. Une prochaine réunion d'information est prévue dans le courant de ce mois et Madame Föester y sera présente. Elle adressera un bref compte rendu de cette réunion dès après.

Annexes :

- PV du 26 mars 2019 approuvé
- Questionnaires des études sur les CCCA de 2011 et 2013